Académie de Nantes

Loire Atlantique ~ Maine et Loire ~ Mayenne ~ Sarthe ~ Vendée

ACADEMIE DE NANTES

Bulletin de la section académique du SNES
15, rue Dobrée – 44100 NANTES
tél. 02 40 73 52 38
e-mail : s3nat@snes.edu sur le Web : www.nantes.snes.edu

N°53 - Avril 2025
Prix du numéro : 2€

Edito

C'est (dans) l'Éducation qu'on assassine...

Nous tairons ici nos divergences avec l'enseignement privé pour, comme le veulent naturellement l'humanité et la solidarité, adresser notre profond soutien à toute la communauté éducative du lycée Notre-Dame De Toutes aides de Nantes.

Encore une fois ce sont les élèves, leur famille et les personnels qui sont les victimes, cruellement touchées dans leur chair mais aussi marquées dans leur esprit par cette violence en milieu scolaire. Oui, encore une fois, car ce qui, par le passé, faisait figure d'exception et se déroulait généralement outre-Atlantique, finit peu à peu par s'inscrire dans notre paysage… Nous refusons de nous habituer et de banaliser la violence scolaire en « fait de société ». L'exemple nantais, survenu ce jeudi 24 avril, prouve d'ailleurs que les préjugés ethno-classistes ne tiennent pas une seconde à l'épreuve des faits : cette violence est infiniment plus complexe que les raccourcis que certain·es proposent lorsqu'ils évoquent « l'ensauvagement » de la société.

Encore une fois reviennent les mêmes réponses sécuritaires simplistes : ce n'est pas de portiques (dont la dépense est soudainement possible) dont l'École a besoin, entraînant par ailleurs des problèmes de sécurité par les attroupements qu'ils provoqueraient devant les établissements transformés en bunkers, ancrant les craintes dans les esprits et allant à l'encontre de toutes les politiques scolaires menées dans les autres pays européens. Enfermer les jeunes dans des établissements sous haute surveillance n'évitera pas les drames, comme le montrent les tueries de masse aux USA.

L'École a besoin de moyens humains et notamment de personnels médico-sociaux (infirmières, médecins scolaires, assistant·es de service social) recrutés en nombre suffisant pour accompagner correctement les adolescent·es qui ne vont pas bien. Or, depuis 2017, aucun poste infirmier n'a été créé à l'Éducation nationale. Il y a aujourd'hui une infirmière pour plus de 1800 élèves et étudiant·es. Comment accueillir dignement et évaluer les besoins dans ces conditions ? La santé mentale des jeunes décrétée « grande cause nationale 2025 » par le gouvernement Bayrou, vraiment ?

Au-delà des paroles incantatoires, nous attendons des actes ! Que nos politiques cessent de proposer encore une fois les mêmes réflexes sécuritaires ineptes et inopérants et écoutent enfin celles et ceux qui, au quotidien, côtoient cette jeunesse qui a besoin d'être rassurée, écoutée et accompagnée.

Je suis AED : je ne suis pas là pour me faire agresser au portail ou au téléphone !

N'hésitez pas, contactez-nous, le SNES-FSU vous soutient !

Sommaire

Éditorial 1
International et Non-Titulaires 2
Intra et Stagiaires 3
Courants de pensée 4

INTERNATIONAL ET NON-TITULAIRES

Un secteur international au SNES-FSU ? Pour quoi faire ?

«L'internationale» de l'Éducation (IE) c'est plus de 33 millions de travailleur·euses de l'Éducation. dans 180 pays. Après **Odile Cordelier, Julien Farges (SNES-FSU)**, est l'un des vice-président·es de sa région Europe (+ de 125 syndicats dans + de 50 pays), le Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE).
Contrepoids syndical à la francophonie institutionnelle, le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF) (présidente **Claire Guéville du SNES-FSU**), regroupe les orgas francophones de l'enseignement.

«Quand je me regarde, je me désole ; quand je me compare, je me console…»

Nous y apprenons mutuellement en comparant nos systèmes de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation, de retraites, nos conditions d'exercice, les réformes nous menaçant, les rares états tentant d'améliorer nos métiers...

A l'image de notre jumelage avec nos camarades allemand·es du GEW, l'International, c'est la mise en œuvre concrète de la solidarité…

Face à la diffusion de discours d'extrême-droite dans l'éducation (*Vox* en Espagne), aux tentatives d'instauration d'une éducation militarisée (Japon), aux systèmes de formation initiale indigents (Argentine), à la précarisation et aux financements insuffisants de l'enseignement public (campagne de l'IE : Go Public !), aux atteintes aux libertés académiques (compétences au Québec) et aux statuts (Hongrie, Belgique), à la limitation du droit de grève (Allemagne), aux modèles de retraites … le SNES conduit et finance plus d'une douzaine de projets variés de coopération internationale (autour du leadership syndical notamment féminin, de la formation, de l'inclusion scolaire, de cercles d'études et de webinaires…).

Ainsi, comme nous l'avions fait l'an passé avec nos collègues allemand·es, le 20 mars dernier, nous avons pu échanger avec notre collègue Souleymane Campaoré (responsable au sein du SNESS Burkina-Faso) sur leur niveau de recrutement, le déroulé de leur formation (2 ans), leurs modalités d'affectation (tirage au sort, y compris dans des régions de conflit armé), leur rémunération et les conditions de paiement (en milieu de carrière à 400 000 FCFA soit 600€) des salaires (parfois avec plusieurs années d'arriéré), les sureffectifs (des classes à 70-120 élèves), le manque de matériel et de documents, les problèmes sécuritaires et les stupéfiants en milieu scolaire, les conditions du militantisme et l'émiettement du syndicalisme, les conditions de statut et de retraite (65 ans dans le 1er degré, 60 ans dans le 2nd mais avec les 2/3 des collègues qui décèdent entre 2-3 ans avant la retraite et 10 ans après)… Ce fut très intéressant pour chacun·e !

Je suis AED. Je suis AESH.
Je ne suis pas AED-AESH !
Pour bien vous défendre, le SNES-FSU demande deux CCP distinctes,
une pour les AED, une pour les AESH !

La subrogation des contractuel·les : un serpent de mer infini !

100€, 250€, 500€, 1 000€, 2 000€, 5 000€, 10 000€, 20 000€ … ça vous tente ?
Alors n'attendez plus, vous aussi, soyez en arrêt et devez de l'argent au rectorat !

C'est l'élément qui pose le plus de problème à tou·tes les collègues qui sont en arrêt maladie, en congé de maternité, … au cours de leur vie de contractuel·le : la subrogation partielle.

Pour rappel : en arrêt, le salaire continue à être versé ; l'agent·e touche les Indemnités Journalières (IJ) de la part de la Sécurité sociale (Ameli ou MGEN) puis le rectorat demande à l'agent·e de rembourser les IJ.

Ce système qui pousse certain·es collègues à rembourser, parfois pendant plusieurs années, par des prélèvements sur salaire, leur trop perçu devait s'arrêter le 1er juillet 2025.
Mais encore une fois, le gouvernement refuse de sortir de la précarité et de mieux traiter les contractuel·les, puisque le 25 février dernier, par le décret 2025-197, le gouvernement Bayrou a repoussé cette avancée au **1er janvier 2027 !**
En plus des IJ qui passent de **100 % à 90 %**, le calcul des trop perçus entre le 1er mars 2025 et le 1er janvier 2027 va devenir un véritable casse-tête (si ce n'était pas déjà le cas).

Nous vous encourageons à saisir le SNES-FSU à l'adresse suivante : *nontitulaires@nantes.snes.edu* ou par téléphone : ***07-49-59-11-70*** afin de vous aider à y voir clair si vous êtes ou avez été en arrêt.

Contre le jour de carence !
Pour le maintien du CMO à 100% !
Signez la pétition :

Mouvement intra : premier bilan et suites

Le mouvement Intra s'est achevé le lundi 31 mars dernier. Cette année, encore plus que les années précédentes, le SNES-FSU a été particulièrement sollicité puisque le secteur emploi académique a eu à traiter plus de **900 mails** auxquels se sont rajoutés des dizaines d'appels téléphoniques sur les permanences et en dehors des créneaux dédiés. Nous voulons y voir la reconnaissance par les collègues de la qualité des conseils prodigués par ses militant·es et de l'expertise que la profession lui reconnaît. Ce que semble bien confirmer l'importante participation aux réunions organisées en visio qui ont réuni plus de **140 personnes** les 19 et 27 mars.
Comme toujours, le SNES-FSU se tient aux côtés des collègues lors des moments essentiels de leur carrière. Ils et elles savent pouvoir compter sur lui et la mobilisation de tou·tes ses militant·es.
Mais le mouvement Intra n'est pas encore achevé et des étapes importantes attendent encore les demandeuses et demandeurs.

D'abord la **vérification des barèmes, entre le 2 et le 18 mai.** Si vous pensez déceler une erreur ou si vous rencontrez le moindre problème, il faut en avertir le SNES-FSU sans délai, en écrivant à *emploi@nantes.snes.edu*, afin d'obtenir aide et conseils le plus rapidement possible. Il est absolument essentiel de s'assurer que votre barème est exact car il sera définitif au-delà du 18 mai. N'attendez donc pas le dernier moment pour le vérifier !
Les résultats seront publiés le 4 juin. Si vous n'avez obtenu aucun de vos vœux ou, plus globalement, si vous n'êtes pas satisfait·e du résultat, vous pouvez former un ***recours ou une révision d'affectation.*** Avant de le faire, via l'application Colibris, contactez-nous (toujours via *emploi@nantes.snes.edu*) en rappelant votre situation et en joignant votre liste de vœux (en pdf).

Nous vous guiderons alors au mieux et défendrons votre recours assisté lors de réunions bi-latérales avec les services rectoraux (nous vous expliquerons la procédure pour déposer un tel recours et demander qu'il soit défendu par la FSU, la fédération à laquelle appartient le SNES). Il ne faut pas hésiter à déposer un recours ou une demande de révision d'affectation : l'année dernière,

un tiers des demandes soutenues par le SNES-FSU a connu une suite favorable.

Stagiaires : dernière ligne droite avant la titularisation !

Après avoir participé aux mouvements Inter et Intra, les collègues entrant dans le métier doivent désormais être titularisé·es.
L'évaluation des stagiaires prend en compte **trois avis** : celui du ou de la **chef·fe d'établissement**, l'avis du ou de la directeur·rice de **l'INSPE**, l'avis de **l'IPR**.
Un jury établit ensuite une liste des stagiaires proposé·es à la titularisation.
Dès qu'il y a **un avis défavorable** sur les trois avis précédemment mentionnés, le/la stagiaire n'est pas d'emblée titularisé·e.

Pour les stagiaires certifié·es :
Celles et ceux qui ne sont pas titularisé·es sont convoqué·es à un **entretien mi-juin**. Si vous êtes concerné·e, pas de panique ! Être convoqué·e ne signifie pas ne pas être validé·e ! Ne restez pas seul·e et **contactez-nous !** (*stagiaires@nantes.snes.edu*) Nous accompagnons les adhérent·es au SNES-FSU dans la préparation de cet entretien.
Le rectorat publie ensuite, courant juillet, la liste des stagiaires titularisé·es ou en prolongation.

Pour les stagiaires agrégé·es :
Il n'y a pas d'entretien de titularisation mais la Commission Administrative Paritaire Académique (**CAPA**) est consultée sur leur situation. A l'issue de cette CAPA, les situations des stagiaires qui n'ont pas reçu un avis favorable à la titularisation sont étudiées à la **CAPN** (CAP Nationale). Élu·es du SNES-FSU, nous siégeons dans ces deux commissions : il ne faut donc pas hésiter à **nous contacter !** (*stagiaires@nantes.snes.edu*)

Si vous n'êtes pas titularisé·e, vous serez placé·e en **renouvellement de stage** pour une année supplémentaire ou bien licencié·e (à peine 2 % des stagiaires et rarement la première année).

Prolongation
Prolongation et renouvellement ne sont pas synonymes ! Les stagiaires dont le **stage** a été **interrompu** (maladie, maternité, congé parental) **plus de 36 jours** sont placé·es en prolongation.
Les stagiaires ayant obtenu un avis favorable à la titularisation sont affecté·es sur le poste obtenu au mouvement (sauf si le M2 n'est pas validé). Les stagiaires n'ayant pas pu être validé·es sont maintenu·es dans l'académie de stage, perdent le poste obtenu au mouvement et devront obligatoirement re-participer à l'Inter l'an prochain.

CPE, AED, vous avez des questions concernant vos volumes de dotations en vie scolaire,
contactez les **sections SNES de votre département** qui pèseront dans les CSA-D 2nd degré de fin d'année !

Luttons contre la guerre sociale que veulent accélérer les libéraux !

L'expression « économie de guerre » martelée jusqu'à saturation est le prétexte d'une guerre sociale, contre l'écologie et les droits et libertés démocratiques.
Nous aussi, nous pourrions avoir un discours martial : nous sommes en guerre contre la destruction des services publics, des conquis sociaux, des droits des femmes ou des étranger·es, en guerre contre les inégalités sociales, tous les racismes, les LGBTphobies, le capitalisme prédateur et pour l'écologie. Nos terrains sont multiples : nous portons nos convictions et nos revendications dans nos pratiques pédagogiques, par nos réflexions collectives dans les établissements et nos mobilisations dans la rue, pour l'émancipation de tous et toutes.
Nous aussi, nous pourrions souhaiter un réarmement : mais il serait budgétaire pour l'École publique, pour l'émancipation des nos élèves, la santé au travail (nous payons scandaleusement nos arrêts maladie par un jour de carence et un salaire amputé de 10%), pour une formation initiale et continue démocratisante, l'augmentation de nos salaires et l'amélioration de nos conditions de travail.
Nous n'avons que mépris pour la chose militaire quand elle consiste à enrôler la jeunesse. Plutôt que de « réarmer » les esprits des élèves ou les utiliser comme manne de réservistes, il faut leur offrir une réelle protection. Cela passe par la mise au rencart de la proposition de loi Attal contre la justice des mineur·es.
L'austérité est un contre-sens : la sécurité est aussi sociale (elle nécessite une hausse des budgets sociaux), environnementale qui implique une sobriété énergétique globale et le développement d'énergies renouvelables, sanitaire et alimentaire (par une protection sociale renforcée et élargie), et démocratique (avec, notamment, un contrôle des choix opérés sur les questions militaires).
Sortons de la sidération face aux politiques réactionnaires ici et ailleurs, à l'axe Trump-Poutine et aux grandes fortunes qui les soutiennent, face à la stratégie du choc imposée par le pouvoir. Organisons la riposte en convainquant nos collègues qu'il y a des alternatives, dans l'esprit du conseil national de la Résistance… au sortir de la guerre.

Lutter contre le côté obscur

Rejet de la science, négation des droits des femmes, haine de l'étranger et de toutes les minorités, critique de l'État de droit : en France, comme partout ailleurs, **les forces obscurantistes ne cessent de gagner du terrain et sont aux portes du pouvoir**, menaçant notre fragile démocratie. Dans ce terrible contexte, un gouvernement responsable ferait de l'**École**, lieu de l'enseignement des **valeurs d'humanité et de solidarité**, berceau de l'**esprit critique**, une priorité absolue. Il n'en est malheureusement rien. Réarmement militaire et poursuite d'une politique fiscale injuste qui donne toujours plus à celles et ceux qui ont déjà beaucoup, semblent, pour le gouvernement actuel, plus importants que l'École.

Tout au contraire, les **personnels** de l'Éducation Nationale continuent à être **maltraités** : suppression de la GIPA, indemnisation à 90% des congés maladie, maintien du gel du point d'indice. Le **déclassement salarial** des agents et agentes se poursuit et c'est bien sur ces bases salariales qu' **Unité & Action** œuvre pour une **mobilisation intersyndicale au mois de mai** afin de **défendre la Fonction publique** : fin du jour de carence, retour de l'indemnisation à 100% du congé maladie, revalorisation salariale.

Mais l'action syndicale ne se résume pas à ces seuls aspects, aussi essentiels soient-ils !

La FSU a joué un rôle majeur dans l'adoption du programme d'**EVARS**, levier essentiel pour faire reculer les **violences sexistes et sexuelles**, les violences intrafamiliales comme les **discriminations de genre**. Cette adoption s'est faite malgré la vive opposition des différentes forces réactionnaires. Il convient de rester vigilant·es et de **garder l'École hors de l'influence néfaste de l'extrême-droite**.

Les **turpitudes de l'enseignement privé**, dévoilées notamment par le scandale de Bétharram, nous rappellent combien il est urgent d'**arrêter de financer ces établissements avec de l'argent public** : seule l'école publique laïque est à même de permettre une formation réellement républicaine pour tou·tes les élèves.

Comme toujours, Unité & Action œuvre pour un syndicalisme qui promeut une École émancipatrice, laïque et pour la défense des grandes valeurs démocratiques. Rejoignez-nous dans ce combat essentiel !

Composé sous Scribus

Ont participé à la rédaction et à l'élaboration de ce numéro de **SNES Pays de Loire** :
Quentin Betton, Laurent Blancs, Cécile Delianne, Xavier Hill, Erwan Le Bouch, Julien Martin, Céline Pella, François Peschard, Jeoffrey-Gaylord Remaud et Pierrick Rival.

Directrice de publication : C. DELIANNE – CPPAP 0928 S 06747 – Imprimerie : INDUS MD